

Compte rendu du CSA de Réseau de l'État-Major des Armées (EMA)

Le comité social d'administration de réseau de l'EMA s'est réuni le 21 octobre 2025, sous la présidence du général de corps d'armée Jean-Philippe CRACH, Officier Général Stratégie Ressources Humaines de l'État-major des armées.

La **CFTC Défense** était représentée par M. Christian BERLAIMONT.

Recrutements et fidélisation

DRM : Les missions ont évolué et continuent à se modifier entraînant une faible **fidélisation des contractuels** avec un taux de CDD important.

DMAé : La gestion des ICT/TCT est contrainte car elle doit tenir compte des règles de rémunération fixées par la DGA pour les leviers 2 et 3, néanmoins un manque de transparence est constaté et mérite une intervention vers la DGA.

Gestion des emplois et des compétences : Une meilleure gestion des personnels tenant compte des prochains départs en retraite et de l'évolution des besoins permettrait aux agents de se projeter dans des parcours de carrière et d'anticiper les recrutements nécessaires sur les différents bassins d'emploi.

Apprentis : La **CFTC Défense** apprécie l'augmentation du nombre d'**apprentis** entre 2024 et 2025 mais souhaiterait qu'un plus grand nombre restent au ministère en tant que civils, militaires ou réservistes.

L'attractivité et la fidélisation sont des leviers primordiaux pour recruter et conserver les experts techniques nécessaires dans le cadre de la montée en puissance des missions du ministère. Le fonctionnaire bashing et les non-revalorisations ne créent pas un contexte très incitatif.

PCRL

La **CFTC Défense** suit attentivement la manœuvre concernant les PCRL en Afrique du Centre-Ouest et notamment les mesures d'accompagnement en lien avec les suppressions de postes.

La **CFTC Défense** rappelle l'importance des PCRL dans l'efficience des sites militaires implantés sur la partie Est de l'Afrique.

Evolution de la gestion RH de proximité

La **CFTC Défense** souligne que l'évolution de l'organisation de la fonction RH de proximité pour l'EMA Petit Employeur est un sujet majeur. Le choix d'un rapprochement au CSRH du SCA, avec un contrat de services, sera finalisé entre les organismes. Après une phase d'expérimentation, la solution sera validée pour le premier semestre 2026.

Cette transformation ADP PC nécessite un accompagnement important afin d'assurer un maintien du service rendu aux agents pendant la phase de transition et lorsque l'organisation sera stabilisée.

La **CFTC Défense** rappelle que cette opération a pour objectifs d'améliorer et de simplifier la gestion administrative des dossiers des agents et reste vigilante sur la mise en place.

IMOMA (Indemnité de Mise en œuvre et de Maintenance des Aéronefs)

Les crédits concernant les primes IMOMA doivent être dimensionnés à la hauteur de l'ensemble des besoins. Une analyse exhaustive et équitable des situations individuelles doit être réalisée afin de ne pénaliser aucun agent qui serait éligible au niveau de la DMAé.

Restons mobilisés ! La CFTC Défense continuera à défendre vos intérêts en suivant au plus près les problématiques relevant du CSA R de l'EMA.

Vos représentants CFTC Défense sont à votre disposition si vous souhaitez avoir des précisions sur les sujets abordés lors de cette réunion et pour vous accompagner cftcdefense@gmail.com

